



MUNICIPALITE DE SAVIESE

Communiqué à la population

DECHETTERIE DU PECOLET

La Confédération a émis des recommandations concernant l'élimination des ordures ménagères dans la situation extraordinaire liée au coronavirus. Ces recommandations ont été élaborées par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), en collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), l'Office fédéral des routes (OFROU) et la SUVA.

L'OFEV considère que la sécurité de l'élimination doit être garantie malgré la situation extraordinaire qui prévaut. En effet, l'élimination des déchets fait partie des services publics de base, et ceux-ci doivent être assurés.

L'élimination des déchets peut être maintenue et les risques de contamination réduits si les recommandations ci-dessous destinées à la population sont respectées :

La déchetterie du Pécolet est ouverte aux heures habituelles, des mesures ont été mises en place pour gérer le flux des usagers. **Nous vous invitons à les respecter et attendre, dans votre véhicule, sagement votre tour.**

Il convient de se rendre à la déchetterie uniquement en cas de stricte nécessité. Les déchets non périssables ou propres doivent être entreposés à la maison. L'incinération de déchets dans le jardin ou dans une cheminée demeure interdite, et ce malgré la situation actuelle.

Il est de notre RESPONSABILITE individuelle et collective de nous prémunir, de suivre scrupuleusement les recommandations. Aussi, nous recommandons vivement aux personnes de 65 et + de rester chez elles.

Savièse, mars 2020

Municipalité de Savièse